

Après le mot de bienvenue de Gwenne Farrell, secrétaire-trésorière nationale, Hassan Yussuff, secrétaire-trésorier du Congrès du travail du Canada depuis 2002, a brossé un sombre tableau des interventions du gouvernement Harper dans le conflit avec Postes Canada et des intentions du gouvernement Harper concernant les régimes de pension du Canada et le programme de supplément de revenu garanti.

Puis, Peggy Nash, députée à la Chambre des communes du Canada, représentant la circonscription ontarienne de Parkdale-High Park de l'élection fédérale de 2006 à 2008 et depuis 2011 sous la bannière du NPD, porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances et candidate à la chefferie du NPD, nous a entretenus avec passion de son parcours ainsi que des femmes et la politique. Elle nous a fait remarquer que même si les femmes constituent plus de la moitié de la population (52 %), moins de 25 % de nos représentants élus au Canada sont des femmes.

Lors d'un atelier, les participants ont identifié plusieurs barrières qui expliqueraient pourquoi si peu de femmes occupent des postes élus et pourquoi il est si difficile de trouver des femmes prêtes à se porter candidates. Mentionnons entre autres : les stéréotypes et la perception du rôle et des compétences des femmes, peu de modèles desquels s'inspirer, le déséquilibre médiatique dans le traitement des femmes politiques, les responsabilités familiales, l'environnement politique masculin, les préjugés au niveau des associations de comté, l'échec des partis politiques à soutenir des candidatures féminines, l'argent et les réseaux informels des partis.

Les participants ont aussi proposés diverses solutions pour promouvoir la présence des femmes dans les structures du pouvoir, soit l'éducation des jeunes, garçons et filles, en insistant sur la participation nécessaire et équitable des femmes et des hommes, en offrant un milieu de travail favorable à la famille, par le mentorat, par le soutien matériel et financier des candidates qui partagent nos valeurs, par des campagnes de sensibilisation du public, par l'instauration de quotas pour les mises en candidature.

Position des partis

Partis	Nombre de candidates sur l'ensemble des candidats	% de femmes sur l'ensemble des candidats	Total des femmes élues (par rapport à l'ensemble des élus)	% des élues sur l'ensemble des candidates	% des élues sur l'ensemble des élus
Bloc Québécois	15 sur 75	20%	1 sur 4	6,7%	25%
Conservateur	68 sur 307	22,1%	28 sur 166	41,2%	16,9%
Libéral	90 sur 308	29,2%	6 sur 34	6,7%	17,6%
Néo-démocrate	124 sur 308	40,3%	40 sur 103	32,3%	38,8%
Vert	99 sur 304	32,6%	1 sur 1	1,0%	100%

Samedi, le 4 février, Sylvain Schetagne, économiste principal au Congrès du travail du Canada, a brossé un portrait de l'état de la syndicalisation au Canada. Les faits saillants sont :

- Le taux de syndicalisation a diminué de façon graduelle au fil des ans, passant de 33,7% en 1997 à un peu moins de 30% en 2011 ;
- En 2011, le taux de syndicalisation allait de 25% en Alberta à 39,3 % au Québec ;
- Le taux de syndicalisation varie considérablement en fonction de l'âge. En 2011, il était de 16% pour les 15 à 24 ans, de 34,3% pour les 25 à 54 ans, de 37,9% pour les 55 à 64 ans et de 23% pour les 65 ans et plus ;
- Le taux de syndicalisation s'accroît avec le niveau d'éducation mais diminue avec le fait d'être immigrant ;
- Au début de l'an 2000, il y avait autant d'hommes que de femmes syndiquées. En 2011, la proportion de femmes syndiquées a franchi le cap des 60% ;
- En 2011, on établissait qu'un travailleur syndiqué gagnait en moyenne 5 \$ de plus de l'heure qu'un travailleur non syndiqué, soit 3,80 \$ pour un homme et 6,30 \$ pour une femme ;
- Le syndiqué typique en 2011 est une femme, caucasienne, col blanc titulaire d'un baccalauréat.

Nous avons participé à un atelier sur la syndicalisation durant lequel il fallait répondre aux questions suivantes :

- Pourquoi devrions-nous syndiquer ou encourager des amis, des parents ou encore des inconnus avec qui nous parlons à SYNDIQUER leur milieu de travail ?
- Imaginez-vous travailler sans convention collective. Quel est le plus grand avantage ou effet d'avoir un syndicat ?

Cette première conférence nationale s'est terminée par le mot de clôture de Serge Cadieux, président national. Il nous a mentionné que cette perte de densité syndicale i. e. taux de syndicalisation, fait en sorte que les syndicats n'ont plus autant d'influence auprès des classes dirigeantes. De plus, les multiples campagnes médiatiques négatives sur les nombreux avantages dont bénéficient les syndiqués ont un effet néfaste auprès de la population.

Devant ces faits, nous devons miser sur des projets tels que la réforme de l'assurance emploi et la hausse des régimes de pension qui s'adressent à l'ensemble des travailleurs pour accroître notre capital sympathie de la part de la population. De plus, nous devons augmenter le nombre de syndiqués en lançant des campagnes de syndicalisation partout où cela est possible. Il ne faut pas faire de maraudage mais bien syndiquer d'autres travailleurs.

NDLR : Afin d'inciter les membres actuels à s'impliquer, le Syndicat national versera un boni équivalent à 3,00 \$ par employé à un membre qui donne le nom d'un employé non syndiqué qui s'implique dans une campagne de syndicalisation et que la campagne de syndicalisation débouche sur une accréditation du groupe.